

2013/5399 - Approbation d'une convention de parrainage entre la Ville de Lyon et Lyon Parc Auto pour les expositions du Musée d'Art Contemporain de Lyon entre le 24 mai et le 21 juillet 2013 (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 01/04/2013, p. 0813)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, je me permets avant de dire qu'il y a eu un avis favorable concernant tous ces rapports, que de Conseil municipal en Conseil municipal, je suis en train d'acquérir une dose d'irritation pour ne pas dire plus !

Je trouve que nous avons eu à Lyon, l'autre week-end, « Quai du Polar », qui a été un moment de rassemblement incroyable du monde du polar, reconnu non seulement sur le plan national, mais également sur le plan international, que nous avons, au même moment, un des plus beaux rassemblements autour du hip-hop et des arts de la rue ; que ce samedi, j'ai inauguré une formidable exposition à la Bibliothèque municipale, avec l'ensemble des acteurs institutionnels, intitulée « Récréation » et orientée vers les jeunes publics.

Donc, moi je comprends bien qu'on puisse rêver toujours d'événements internationaux ! Mais simplement la vie quotidienne, la vie culturelle, fonctionne dans notre ville pour le plus grand nombre. Et je trouve que, être de l'Opposition, ce n'est pas, systématiquement, montrer que cette ville n'a rien, n'a aucune qualité et qu'on peut aussi, même en étant de l'Opposition, de temps en temps, marquer une fierté de ce qui s'y passe ! C'est tout !

(Applaudissements dans les bancs de la Majorité.)

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)